Rapport de notification immédiate

Référence du rapport: 2011-000198, Ref OIE: 10420, Date du rapport: 25/03/2011 , Pays: Pays-Bas

Résumé du rapport

Maladie	Influenza aviaire faiblement pathogène (volailles)	**Type d'animaux**	Terrestres
Agent causal	Virus de l'influenza aviaire faiblement pathogène	**Sérotype(s)**	H7N1
Signes cliniques	Oui	**Motif**	Réapparition d'une maladie appartenant à la liste de l'OIE
Date de première confirmation de l´événement	25/03/2011	**Date du début de l'événement**	22/03/2011
Date du rapport	25/03/2011	**Date D'envoi À L'OIE**	25/03/2011
Diagnostic	Tests approfondis en laboratoire (i.e. virologie, microscopie électronique, biologie moléculaire, immunologie)	**Date De Dernière Fréquence**	09/08/2010
Nombre De Foyers Notifiés	Soumis= 1, Brouillons de rapport= 0	**Nom de l'expéditeur du rapport**	Dr Christianne Bruschke
Adresse	Bezuidenhoutseweg 73	**Titre**	Chief Veterinary Officer
	P.O. Box 20401	**Fax**	
	2500 EK The Hague The Hague	**Saisi par**	Dr Christianne Bruschke
Téléphone	(31-70) 378 46 83		
Courrier électronique	c.bruschke@minlnv.nl		

Foyer(ce rapport - envoyé) (2011-000198)

Province	Type d'unité épidémiologique	Localisation	Latitude	Longitude	Date de début	Date de clôture
ZEELAND	Exploitation	Schore	51,4646	3,9855	22/03/2011	

Espèce(s)	Unités de mesure	Sensibles	Cas	Morts	Détruits	Abattus
Oiseaux	animaux	127500	10	0	127490	0

Population atteinte	Elevage avec des poules pondeuses élevées en plein air et des poules d'élevage

Résumé du foyer : nombre total de foyers = 1 (Soumis)

Espèce(s)	Sensibles	Cas	Morts	Détruits	Abattus
Oiseaux	127500	10	0	127490	0

Epidémiologie

Autres renseignements épidémiologiques / Commentaires	
Note du Service d'information sanitaire de l'OIE : l'influenza aviaire H5 et H7 sous sa forme faiblement pathogène chez les volailles est une maladie à déclaration obligatoire conformément au Chapitre 10.4. sur l'influenza aviaire du Code sanitaire pour les animaux terrestres (2010).	
Source du/des foyer(s) ou origine de l´infection	• Inconnue ou incertaine

Mesures de lutte

Appliquée	• Abattage sanitaire • Restriction des déplacements à l'intérieur du pays • Zonage	**A appliquer**	• Aucune mesure de lutte prévue
		Vaccination interdite	Oui
Animaux traités	Non		

Pays / Zone

Pays ou Zone	une zone ou un compartiment

Résultats des tests de diagnostics

Type de laboratoire	Nom du laboratoire	Espèce(s)	Type de test	Date à laquelle les résultats ont été obtenus	Résultat
Laboratoire national	Institut vétérinaire central, Lelystad	Oiseaux	PCR (amplification génomique en chaîne par polymérase)	25/03/2011	Positif

Rapports futurs

Quels autres rapports seront envoyés en relation avec cet événement ?
Il y a1foyer(s) qui ne sont toujours pas considérés comme résolus. Il n'est pas possible de déclarer cet événement comme terminé avant que tous les foyers individuels ne soient résolus.
Cet événement se poursuit. Des rapports de suivi hebdomadaires devront être envoyés.
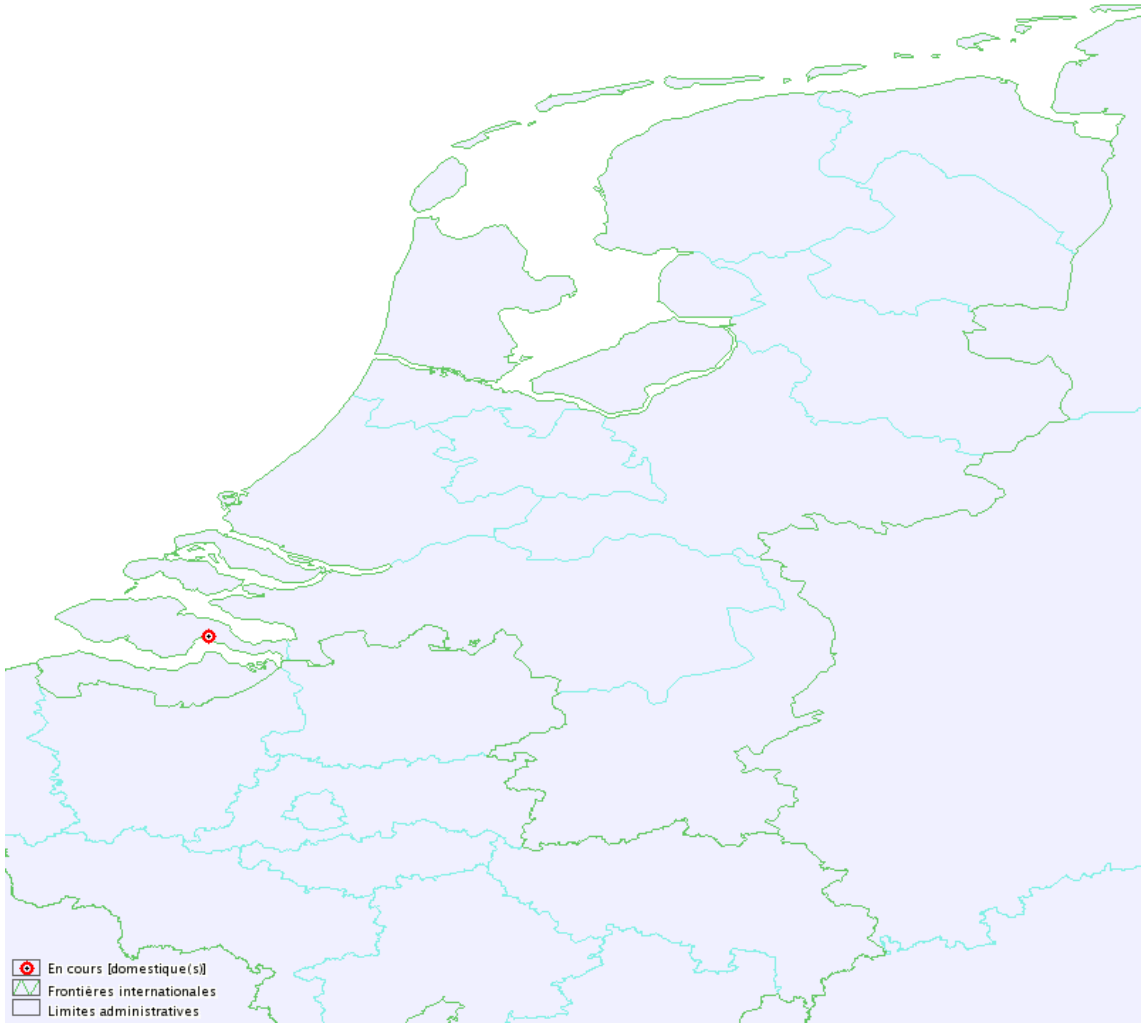
Carte des foyers